

2019



LPM
ANNÉE **1**

PROJET DE LOI DE FINANCES

RÉSUMÉ

« Ce PLF 2019 marque une nouvelle étape, l'an I de la LPM. Au temps de la décision succède le temps de l'action et de la responsabilité. L'action, c'est celle qui nous animera pour le renouveau de nos Armées, pour façonner une défense moderne, adaptée aux défis et conflits du XXIe siècle. La responsabilité, c'est cette vigilance collective pour que les moyens prévus pour nos Armées soient investis à bon escient et que chaque euro dépensé soit un euro utile. »

Florence Parly, ministre des Armées



1 - Le budget 2019 : première marche d'une LPM de renouveau

Le PLF 2019, c'est l'engagement tenu de la LPM :

- AUGMENTER le budget de 1,7 milliards d'euros de crédits budgétaires (Md€) par rapport à 2018. Le budget 2019 atteint ainsi 35,9 milliards d'euros, hors pensions, soit une hausse de 5% par rapport à 2018 ; l'effort de défense se porte à 1,82% de la richesse nationale et tend vers l'objectif des 2% ;
- SINCERISER le budget. Le budget 2019 prévoit des dépenses intégralement financées sur crédits budgétaires, à l'exclusion de toute hypothèse de recettes exceptionnelles. Les recettes issues de cessions qui seraient perçues en 2019, qu'elles soient immobilières ou de matériels, viendront compléter la politique d'investissement du ministère notamment en matière d'infrastructures ;
- CONSOLIDER le financement des opérations extérieures (OPEX) et missions intérieures (MISSINT). La provision OPEX s'élèvera à 850 M€ en 2019, soit +200 M€ par rapport à 2018. A cela s'ajoute une provision de 100 M€ pour la masse salariale des missions intérieures. Ainsi, la provision 2019 sera plus proche de la réalité budgétaire de l'engagement opérationnel de la France. Cela permettra de préserver la capacité d'investissement des armées, sans risque de remise en cause des commandes et des livraisons de matériels.

C'est un effort financier majeur voulu par le Président de la République qui trouve sa traduction dans cette première année de la LPM. C'est pratiquement 36 Md€ de budget au profit des armées en 2019.

Cela représente 4 Md€ de plus qu'en 2016 (32 Md€), c'est-à-dire juste après les attentats et avec une LPM actualisée ;

2 - À « hauteur d'homme », le PLF 2019 place les personnels militaires et civils du ministère ainsi que leurs familles au centre de son action

La LPM « à hauteur d'homme », c'est donner aux personnels militaires les moyens de leur mission (protection, préparation opérationnelle), donner aux armées les compétences nécessaires, donner aux personnels, civils et militaires, aux familles les moyens de bien vivre l'engagement.

Sur le plan de la protection des combattants :

- au niveau individuel : les effets de protection du combattant seront modernisés et les combattants dotés de casques de nouvelle génération, de treillis ignifugés F3 et notamment, de 25 000 gilets pare-balles de type structure modulaire balistique ;
- sur le plan collectif : mise en place de dispositifs de blindage sur les hélicoptères Dauphin et Panther, installation de radars anti IED sur certains véhicules, livraison de systèmes de protection des combattants contre les attaques de roquettes et de systèmes de protection des sites contre la menace drones.

Sur le plan de la préparation opérationnelle : il s'agit de garantir aux militaires le temps nécessaire à l'activité opérationnelle, à travers un effort marqué au profit de la disponibilité des matériels et de l'accès aux infrastructures indispensables (zones de tir et simulateurs, par exemple).

Sur le plan RH :

- le PLF 2019, c'est la 1ère année de création nette de 450 emplois au sein du ministère ; dont 73% seront affectés dans les domaines du renseignement, de la cyberdéfense et de l'action dans l'espace numérique. C'est le premier pas d'un effort qui s'inscrit dans la durée. D'ici 2025, ce sont 6 000 postes supplémentaires qui seront créés ;
- un plan mixité sera proposé au printemps 2019 : il veillera à l'égalité professionnelle, à la conciliation entre vie familiale et engagement militaire, à la poursuite de la lutte contre tous les comportements sexistes.

Sur le plan des conditions de travail et de vie des personnels du ministère :

- 1,8 Md€ sont mobilisés pour les dépenses d'infrastructures, dont 550 M€ (+17% par rapport à 2018) pour l'entretien et la rénovation du parc immobilier et donc pour l'amélioration des conditions de vie du personnel
- l'action sociale des armées poursuit la mise en place du plan Plan Famille au profit duquel près de 57 M€ seront investis en 2019.

3 - Renouvellement des capacités opérationnelles, le PLF 2019 finance le remplacement des matériels les plus anciens et une modernisation accélérée des moyens matériels des armées

Le budget d'équipement du ministère des armées en 2019, c'est plus de 19,5 Md€. Soit 1,3 Md€ de plus qu'en 2018 (+7%).

Pourquoi faire ? Livrer de nouveaux matériels, en commander de nouveaux.

L'ensemble des crédits dédiés au renouvellement des matériels est en hausse de 636 M€ par rapport à la LFI (Loi de finances initiales) 2018. Les crédits de paiements des programmes majeurs s'élèvent à 5,8 Md€ (contre 5,5 Md€ en 2018).

Ces crédits permettront aux armées :

- de bénéficier dès 2019, notamment d'un MRTT, d'un A400M, de 2 C130J, du déploiement du système d'entraînement des forces terrestres CERBERE, de la livraison du premier Avion Léger de Surveillance et de Renseignement (ALSR) et des deux premiers avions de patrouille maritime Atlantique 2 rénovés ;
- de poursuivre la montée en puissance de certaines capacités avec cette année avec la livraison d'une FREMM, de 89 véhicules blindés multirôles lourd GRIFFON et de 2 systèmes drones REAPER supplémentaires ;
- d'assurer la préparation de l'avenir avec le lancement en réalisation des programmes CUGE de guerre électronique, du missile MAST-F et FLOTLOG.

L'effort sur le maintien en condition opérationnel (MCO) et l'amélioration de la disponibilité des matériels se concrétisent. Le MCO bénéficiera d'un effort financier accru avec un budget en hausse de 7 % pour un montant total de 4,2 Md€ en 2019, permettant la régénération des matériels. Le PLF prévoit d'allouer 375 M€ supplémentaires à l'entretien programmé des matériels par rapport à 2018.

COMMANDES 2019

Commandement et maîtrise de l'information : 598 véhicules issus du programme d'intégration numérique CONTACT (PIC) ; 2 avions avec la capacité universelle de guerre électronique (CUGE) ; 2 systèmes centraux d'entraînement au combat (CERBERE) ; 2e système d'information sur l'environnement géophysique (GEODE 4D) ; 1 charge utile ROEM MALE et 4 systèmes de drones MALE européen ; 1 radar fixe d'approche (SCCOA 4.2) ; 4 terminaux Liaison 16 pour les systèmes de détection et de commandement aéroporté (SDCA) ; 72 modules projetables du système d'information des armées (SIA) ;

Projection mobilité soutien : 3 pétroliers ravitailleurs (FLOTLOG) ;

Engagement combat : 12 000 fusils d'assaut de nouvelle génération HK416F ; 1 sous-marin nucléaire d'attaque Barracuda ; 10 rénovations d'avions Mirage 2000D ; 125 postes de tir MMP ; 120 véhicules blindés légers (VBL) régénérés ;

Protection sauvegarde : 60 missiles d'interception à domaine élargi (MIDE) Meteor ; 6 patrouilleurs outre-mer

LIVRAISONS 2019

Au sein de la LPM, l'année 2019 permettra en particulier l'acquisition des principaux équipements suivants :

Pour les forces terrestres et aéroterrestres : modernisation de 4 Tigre HAD ; 8 hélicoptères NH90 TTH Caïman ; 1 200 structures Félin allégées ; 1 650 Ensembles de parachutage du combattant (EPC) ; 8 000 armes individuelles futures (AIF) ; 50 VBL régénérés ; 50 postes de tir Missile moyenne portée (MMP) ; 2 Systèmes de drones tactiques SDT comprenant 10 vecteurs aériens et enfin, première livraison significative des véhicules blindés multirôles (VBMR) lourds avec 89 Griffon ;

Pour les forces navales et aéronavales : livraison d'une Frégate multimissions (FREMM) et d'un lot de missiles de croisière navals (MdCN) ; livraison de 2 hélicoptères NFH 90 Caïman dédiés aux frégates de nouvelle génération ; 2 premières livraisons des avions de patrouille maritime ATL2 rénovés ; poursuite de l'expérimentation d'un prototype du futur système de drones de lutte contre les mines maritimes, dans le cadre d'une coopération franco-britannique ;

Pour les forces aériennes : livraison d'un avion de transport A400M ; un avion ravitailleur multi rôle MRTT ; 2 C-130J ; 6 drones MALE Reaper ; un lot de Pods de désignation laser PDL NG et la fin de la rénovation Cougar avec la livraison des deux derniers hélicoptères.

4 - Pour « garantir notre autonomie et soutenir la construction d'une autonomie stratégique européenne », le PLF 2019 capitalise sur des capacités à forte valeur ajoutée

Le budget 2019 renforce les capacités discriminantes à forte valeur ajoutée dans les domaines du renseignement et de la cyberdéfense. Les moyens de renseignement-surveillance-reconnaissance (ISR) seront étoffés avec la commande de quatre drones MALE pérennes ainsi que des drones tactiques légers, avec capacités de renseignement multi-capteurs et la livraison des 2 derniers systèmes de drones REAPER. Pour la compo-

sante spatiale optique (CSO), le premier satellite, affecté à la mission reconnaissance, sera opérationnel en 2019.

En matière de construction européenne, l'Europe de la défense connaît un renouveau qui s'est traduit notamment par le lancement de la coopération structurée permanente ou du fonds européen de défense ou encore le lancement de l'Initiative européenne d'intervention. Pour la première fois, le budget de l'Union prévoit de consacrer 13 Md€ au domaine de la recherche technologique de défense, entre 2021 et 2027, encourageant ainsi la coopération entre États membres dans le développement capacitaire.

5 - Le PLF 2019 « innove pour faire face aux défis futurs et préparer la supériorité opérationnelle et technologique de nos armées demain »

En terme de recherche et d'innovation, le ministère des Armées consacra 758 M€ de crédits de paiement aux études amont, mais prendra des engagements pour de nouvelles études à hauteur de 950 M€. C'est un premier pas pour atteindre l'objectif d'un budget de 1 milliard en crédits de paiement dès 2022.

Érigées en priorité par le ministère des Armées, les études amont (dissuasion comprise) sont en hausse de 6 % par rapport à la LFI 2018, en chemin vers l'objectif fixé par la LPM 2019-2025 de les porter à 1 Md€ en 2022.

Les réflexions sur les équipements futurs de nos armées seront poursuivies pour la conception d'un futur porte-avions, du char de combat de demain et du système de combat aérien futur, qui entreront en service après 2030 y compris dans le cadre des échanges et des coopérations avec nos alliés.

La transformation du ministère continuera parallèlement au travers des 16 chantiers de modernisation, afin de rendre son action plus simple, plus digital, plus efficace, plus accessible. Ils concernent aussi bien l'amélioration des modalités d'acquisition des équipements ou de maintien en condition des matériels, que l'organisation centrale et territoriale des armées, directions et services du ministère et les soutiens associés, avec une attention particulière portée aux soutiens interarmées. Cette transformation s'appuie sur les leviers que sont l'amélioration des processus, l'innovation et la numérisation.

6 - Anciens combattants, mémoire et lien armée-Nation :

Pour 2019, le budget consacré au monde combattant et au lien Armées-Nation est de 2,2 Md€.

Tous les droits des anciens combattants sont maintenus, et au-delà trois mesures fortes et inédites seront mises en place pour les anciens combattants :

- l'attribution de la carte du combattant pour les anciens combattants présents en Algérie entre 1962 et 1964, représentant un effort budgétaire et fiscal estimé à plus de 60 M€ en année pleine ;
- un engagement inédit en faveur des Harkis avec la création d'un dispositif de solidarité de 40 M€ pour la période 2019-2022 ;
- la revalorisation des expertises médicales de +43% pour le traitement des dossiers de PMI, pour un coût de 0,3 M€.

En 2019, le ministère des Armées consacra 16 M€ à la politique de mémoire des conflits contemporains, soit une baisse naturelle de 12 M€ après la fin des commémorations du Centenaire.

De même, le monument OPEX sera inauguré.

Le budget permettra d'adapter l'action en faveur de la jeunesse : le contenu de la journée défense et citoyenneté sera renouvelé et de nouveaux outils numériques seront installés.

2019

www.defense.gouv.fr

